

Séance du 26 mars 2025

Président : M. DESEILLE François

Membres présents : M BERTHIER Christophe – Mme BONNERY Andrée - M BORDAT Pierre - M DAVID Bruno - M MAGLICA Georges - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : Mme KOENDERS Nathalie ayant donné pouvoir à M DESEILLE François - M CHEVALIER Stéphane ayant donné pouvoir à M MAGLICA Georges

*Objet
de la délibération*

1. Comptes-rendus des séances du Conseil d'Orientation et de Surveillance

1. 1. Compte-rendu du COS du 18 décembre 2024

1. Présidence du Conseil d'orientation et de surveillance

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé que suite à l'élection de Madame Nathalie Koenders en qualité de Maire de Dijon lors de la séance du conseil municipal de la Ville de Dijon en date du 25 novembre 2024, Madame Koenders est devenue de droit la nouvelle présidente du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon. La composition du Conseil d'Orientation et de Surveillance est inchangée.

2. Compte-rendu du COS du 16 octobre 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté, à l'unanimité le compte-rendu de sa séance du 16 octobre 2024.

3. Politique financière et comptable de l'établissement

3. 1. Budget primitif 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a adopté, à 8 voix pour et une abstention le budget primitif 2025 présenté.

4. Politique normative de l'établissement

4. 1. Synthèse des comptes au 30 juin 2024

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé de la synthèse des comptes au 30 juin 2024, présentée par le commissaire aux comptes de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon le cabinet EKYLLIS.

4. 2. Procès-verbaux des réunions du Comité d'audit pour l'année 2023

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé des procès-verbaux des séances du comité d'audit des 31 mars, 6 et 20 novembre 2024.

4. 3. Réglementation des prêts sur gages : limitation du nombre de contrats pour un même engagiste

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a approuvé à l'unanimité la limitation du nombre de contrats de prêts sur gages pour un même engagiste à 15 contrats.

4. 4. Présentation du plan de contrôle permanent de 2^{ème} niveau pour l'année 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a adopté à l'unanimité le plan de contrôle permanent de 2^{ème} niveau pour l'année 2025.

4. 5. Tarification en matière de prêts sur gage – Frais d'adjudication

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a, à l'unanimité :

- Approuvé la tarification des prêts sur gages présentée et fixé sa mise en place au 1^{er} janvier 2025
- Approuvé la répartition des frais d'adjudication comme suit : 10,5% pour la Caisse de Crédit Municipal de Dijon et 7,5% pour le commissaire-priseur.
- Autorisé le Directeur Général à modifier cette tarification en fonction de l'évolution des taux de l'usure.

4. 6. Désignation des membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance pour procéder aux contrôles des gages

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a, à l'unanimité :

- Désigné Mme Andrée BONNERY et M. Bernard SAVONNET pour procéder au contrôle des gages du 1^{er} trimestre 2025
- Désigné MM. Pierre BORDAT et Stéphane CHEVALIER pour procéder au contrôle des gages du 2^{ème} trimestre 2025
- Décidé de procéder aux désignations des 3^{ème} et 4^{ème} trimestre lors d'une des prochaines séances du Conseil d'Orientation et de Surveillance

5. Affaires relatives au personnel

5. 1. Protection sociale complémentaire - Prévoyance

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a fixé, à l'unanimité le seuil minimum de participation du Crédit Municipal de Dijon au financement des garanties en matière de prévoyance à 7€ par mois.

6. Marchés publics

6. 1. Rapport sur l'exécution des marchés publics soldés dans l'année ou en cours d'exécution

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé du rapport annuel sur l'exécution des marchés publics soldés dans l'année ou en cours d'exécution.

6. 2. Avis du COS sur la nomination des commissaires aux comptes pour les exercices 2025 à 2030 inclus

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé, à l'unanimité la désignation du Cabinet BDO Paris, représenté par Monsieur Benjamin Izarié, en qualité de commissaires aux comptes titulaire et du Cabinet DYNA Audit, représenté par Monsieur Sébastien Haas, en qualité de commissaires aux compte suppléant pour les exercices 2025 à 2030 inclus.

7. Immobilier

7. 1. Vente de la maison 11 rue Félix Trutat à Dijon

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a, à l'unanimité :

- Sélectionné l'offre d'achat de M. LAMBERT
- Approuvé la vente du bien situé 11 rue Félix Trutat à cet acquéreur selon les conditions présentées dans ce rapport
- Autorisé le Directeur Général de l'établissement à prendre tout acte pour la réalisation de cette vente

8. Divers

8. 1. Date des prochaines séances du COS

Il est proposé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de fixer la date de sa prochaine séance comme suit :

- Mercredi 26 mars 2025 à 8h30.

Cette information a été portée à la connaissance du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Il est demandé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de bien vouloir adopter le compte rendu de sa séance du 18 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a adopté, à l'unanimité, le compte-rendu de sa séance du 18 décembre 2024.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : 01 AVR. 2025

